



TRAVAIL AFFAIRES SOCIALES
Sections de Basse-Normandie



DIRECCTE de
BASSE-NORMANDIE



SNU tefe

Retrait du pacte d'austérité du gouvernement !

Afin de financer les 30 milliards d'euros de cadeaux au patronat du pacte de responsabilité le gouvernement Hollande-Valls renforce sa politique d'austérité. Cela fait des décennies que le patronat bénéficie d'exonérations de cotisations, d'aides publiques, de cadeaux fiscaux, au nom de la lutte pour l'emploi... et le chômage n'a cessé d'augmenter !

Au total, ces 50 milliards d'économies budgétaires vont se traduire par MOINS de services publics et MOINS de protection sociale.

Cette politique d'austérité conduit à dégrader le service rendu et a des conséquences très concrètes pour les agents : diminution des effectifs, augmentation de la charge de travail pour certains, perte de missions conduisant au désœuvrement pour d'autres, perte de sens du travail, dégradation des conditions de travail pour tous, comme l'a bien montré le rapport d'expertise CHSCT sur le projet *Ministère fort* de l'ex-ministre du travail Michel Sapin.

Les restructurations incessantes, mise en œuvre dans une logique purement comptable la MAP de Hollande succédant à la RGPP de Sarkozy avec la même finalité, touchent l'ensemble des services de la Fonction publique et notamment ceux de la Direccte : Plan d'actions à la CCRF, Plan stratégique de la DGCIS, « Ministère fort » au travail et à l'emploi, décentralisation de missions de l'emploi, de la formation professionnelle et du développement économique...

- STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS -

Entre 2010 et 2016, à la Direccte de Basse-Normandie, rien que pour le secteur « travail, emploi, formation professionnelle », la baisse des effectifs est de 38 ETP soit 16 % des effectifs !!!

Et ces chiffres ne prennent même pas en compte les futurs arbitrages du Pacte de Responsabilité d'austérité !

Nombre d'emplois en ETP à la Direccte Basse-Normandie pour les agents du ministère du travail de l'emploi et de la formation professionnelle						
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
241	227	220	216	211	207	203

Données provenant du bilan social et du projet de plan triennal GPEC 2014/2016 de la Direccte de Basse-Normandie.

Cette diminution des effectifs entraîne une dégradation de nos conditions de travail. La conséquence immédiate de cette diminution des effectifs est le non remplacement des collègues partant en retraite. Cette situation devient de plus en plus intenable pour ceux qui restent dans les services : les collègues ne sont pas remplacés mais le boulot reste.

- STOP A LA REGRESSION SALARIALE -

Depuis 2010 le point d'indice est gelé. Le gouvernement Valls a annoncé sa volonté de maintenir le gel du point d'indice au moins jusqu'en 2017 (**7 ans de blocage des salaires !**) Alors que nos salaires sont gelés les prix eux augmentent. En conséquence notre salaire net ne cesse de diminuer. Les avancements d'échelons, censés garantir une augmentation progressive de nos salaires, ne permettent même pas de maintenir notre pouvoir d'achat.

- RETRAIT DU PLAN SAPIN « MINISTERE FORT » QUI FRAGILISE L'INSPECTION DU TRAVAIL -

Le projet Ministère Fort se décline en plusieurs attaques contre l'inspection du travail et donc contre les droits des salariés :

- Diminution du nombre d'agents de contrôle en section d'inspection
- création des unités de contrôle regroupant les sections et création d'un nouvel échelon hiérarchique
- extinction du corps des contrôleurs du travail ;
- création de brigades de contrôle spécialisées avec une remise en cause de l'inspection du travail généraliste, territoriale et indépendante ;
- « renforcement des pouvoirs de sanction de l'inspection » : en réalité il s'agit pour une part d'une dépenalisation du droit du travail (faudrait quand même pas que des patrons en infraction soient assimilés à des délinquants...) et de la création de sanctions administratives... à la main de notre hiérarchie (le directeur régional) !